

Rapport N° 2023/105

Entretien constructif 2023-2024h

Demande de crédit pour :

Réseau routier	CHF	1'319'000.— TTC
Réseau de mobilité	CHF	52'000.— TTC ¹
Réseau d'assainissement	CHF	217'500.— HT
Travaux d'infrastructures des SIN	CHF	1'730'500.— HT

Nyon, le 10 septembre 2023

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission en charge du préavis en titre s'est réunie en date du 31 mai 2023. Celle-ci était composée de Mesdames Aurélie Hegetschweiler, Valérie Mausner Leger et de Messieurs Marius Diserens, Willy Nicole, Frédéric Rast, Michael Sauerlaender, Sacha Vuadens, Jean-Pierre Vuille et Bernard Ueltschi (président et rapporteur). Monsieur Yves Gauthier-Jaques était excusé. La Municipalité était représentée par Madame la Municipale Roxane Faraut et Monsieur Pierre Wahlen, accompagnés par Messieurs Thierry Magnenat, Chef des Services Industriels de Nyon, Philippe Maag, Chef du Service des infrastructures et Morgan Roggo, Chef de projet. Les commissaires les remercient pour leur présentation, explications et réponses détaillées aussi bien lors de la commission que par écrit à leurs nombreuses questions.

Préambule

Les réseaux routiers, de mobilité et d'assainissement (eaux claires et usées) nécessitent un entretien ciblé. D'une part pour éviter des interventions d'urgence coûteuses, d'autre part pour assurer une longévité optimale à ces infrastructures publiques.

Le préavis 2023/105 Entretien constructif 2023-2024 présentes plusieurs points :

- Réseau routier pour un montant de CHF 1'319'000.— TTC
- Réseau de mobilité pour un montant de CHF 52'000.— TTC¹

Le programme d'entretien du réseau routier est basé sur un contrôle périodique via un diagnostic visuel des chaussées. Le dernier relevé d'état a été réalisé durant l'automne 2020, quatre ans après le précédent. Le relevé visuel consiste à évaluer, pour un tronçon de route donné, les différentes dégradations observées en renseignant pour chacune, sa gravité ainsi que son étendue. Suite à l'analyse des relevés visuels de 2016 et 2020, les résultats indiquent une détérioration de l'état du réseau assez marquée. L'ensemble des données recueillies (indices d'état) dans le cadre de ces deux expertises sur place a permis de suivre l'évolution de l'état de

¹ Montant amendé, voir section Parking du Martinet

dégradation du réseau routier d'une part et de mettre en place une méthodologie permettant de définir des stratégies de maintenance d'autre part.

- Réseau d'assainissement pour un montant de CHF 217'500.— HT
- Travaux d'infrastructures des SIN pour un montant de CHF 1'730'500.— HT

Pour les réseaux d'assainissement, le programme d'entretien est basé sur les résultats d'une inspection télévisée systématique des réseaux d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU). Les contrôles télévisés réalisés en 2020, 2021 et 2022 ont mis en évidence d'importants défauts d'étanchéité et de graves fissures sur plusieurs collecteurs. Les travaux consistent en des réparations par de petits travaux de génie civil, accompagnés de chemisage de collecteurs et création de nouvelles chambres.

La présente demande de crédit regroupe les interventions d'entretien qui seront réalisées au cours des deux prochaines années, en principe 2023 et 2024.

Chemin de Calève

La partie inférieure du chemin de Calève, qui donne accès à la ferme éponyme depuis la Vuarpillère d'une longueur de 170 mètres, présente de nombreuses dégradations, comme réparations de fouilles, nids de poules et affaissements importants. Les auscultations complémentaires ont montré une épaisseur moyenne de revêtement plutôt faible. Il est donc prévu de reprofiler la chaussée avant de la renforcer en posant une fine couche supplémentaire d'enrobé. Elle devrait ainsi mieux supporter les multiples passages d'engins agricoles.

Le coût des travaux de génie civil se décompose comme suit :

Travaux de génie civil (L= 170 m ; S= 700 m2) :	CHF	70'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	4'500.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	7'450.00
Total des travaux HT :	CHF	81'950.00
Total TTC arrondi à :	CHF	89'000.00

Route de Champ-Colin

La chaussée présente de nombreuses réparations et fouilles ainsi que des fissures. Les auscultations complémentaires ont montré une épaisseur moyenne de revêtement trop faible. Il est prévu de raboter la couche de roulement, puis de poser une émulsion fibrée pour renforcer la chaussée. Une nouvelle couche de roulement adaptée aux fortes sollicitations sera finalement posée sur cette chaussée empruntée par de nombreux poids-lourds.

Le coût des travaux de génie civil se décompose comme suit :

Travaux de génie civil (L= 390 m ; S= 2'800 m2) :	CHF	115'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	7'600.00
Assainissement réseau évacuation des eaux :	CHF	30'000.00
Travaux de marquage :	CHF	6'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	15'860.00
Total des travaux HT :	CHF	174'460.00
Total TTC arrondi à :	CHF	188'000.00

Les Services industriels profiteront des travaux de réfection de la route pour mettre en place une batterie de tubes basse tension (BT), permettant ainsi d'assainir le réseau basse tension et également renforcer le maillage du réseau sur ce secteur. Une armoire électrique sera également installée sur le trottoir côté Jura afin de permettre la reprise des introductions des bâtiments.

Le coût (HT) des travaux pour le réseau BT est devisé à : CHF 124'000.00

Les Services industriels procéderont également au remplacement de l'installation de l'éclairage public sur le secteur. Il est prévu de remplacer les 15 mâts existants en conservant leur espacement actuel. De plus, et afin de respecter la norme d'éclairage SN EN 13-201, un mât supplémentaire sera ajouté pour le renforcement de l'éclairage du passage piéton. Les luminaires seront équipés d'armatures de dernière technologie LED évolutifs afin d'assurer un éclairage efficient et tout temps. Afin de respecter le concept Plan Lumière, les mâts seront abaissés à 6 mètres pour réduire les nuisances lumineuses au minimum et intégreront un système de télégestion qui permettra d'adapter le flux lumineux.

Le coût (HT) des travaux pour l'éclairage public est devisé à : CHF 99'000.00

La conduite de gaz existante se trouvant sous la chaussée est en acier noir. Celle-ci date de 1970 et arrive en fin de vie. Il est donc nécessaire de remplacer le matériau d'origine par un nouveau, moins sujet aux fuites par corrosion. Ces travaux permettront de sécuriser le réseau de distribution moyenne pression dans ce secteur.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil :	CHF	199'000.00
Fourniture et pose :	CHF	107'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	15'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	35'000.00
Total des travaux HT :	CHF	356'000.00

ThermorésÔ Nyon SA

Dans le cadre du projet de réfection de la chaussée ainsi que des travaux projetés par les Services industriels, ThermorésÔ Nyon SA souhaite saisir l'opportunité de déployer une antenne de son réseau structurant de chauffage à distance (CAD) sur le secteur. Cette pose anticipée de conduites en attente permettra de minimiser les impacts des futurs travaux de déploiement du CAD et de ne pas intervenir une nouvelle fois sur la route de Champ-Colin. Les travaux prévus consisteront à poser deux conduites enterrées DN 200 mm côte à côte ainsi que divers organes de coupure (vannes enterrées). Afin d'optimiser les coûts et les emprises, les conduites de CAD seront posées parallèlement à la nouvelle conduite de gaz des SIN, sur un linéaire de 140 m, depuis la route de Divonne jusqu'au N° 2c de la route de Champ-Colin.

Le coût des travaux est le suivant :

Travaux de génie civil et pose de conduites CAD	CHF	130'000.00
---	-----	------------

Ce montant est donné à titre indicatif, celui-ci n'étant pas inclus au présent préavis, mais entièrement pris en charge par ThermorésÔ Nyon SA.

Chemin de Crève-Cœur

La couche de roulement est fortement usée et comporte plusieurs réparations ainsi que des fissures superficielles. Par contre, la chaussée ne présente pas de problème structurel et ne nécessite pas de renforcement. Les couches inférieures seront elles aussi endommagées avec le temps si une intervention n'est pas effectuée rapidement. Aussi, il est prévu de remplacer la couche de roulement usée par une nouvelle couche adaptée aux fortes sollicitations.

Le coût des travaux de génie civil se décompose comme suit :

Travaux de génie civil (L= 110 m ; S= 970 m2) :	CHF	65'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	4'100.00
Inspection archéologique :	CHF	10'000.00
Travaux de marquage :	CHF	3'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	8'210.00
Total des travaux HT :	CHF	90'310.00
Total TTC arrondi à :	CHF	98'000.00

Les Services industriels profiteront des travaux de réfection de la route pour mettre en place une batterie de tubes moyenne et basse tension en attente sur 140 mètres de l'avenue Reverdil jusqu'à la rue de la Combe 12, permettant ainsi de prévoir un futur renforcement du réseau BT du secteur.

Le coût (HT) des travaux pour le réseau MT/BT est devisé à : CHF 117'000.00

Dans le cadre de ce projet, les Services industriels procéderont au remplacement de l'installation de l'éclairage public, les mâts et armatures installés actuellement arrivant en fin de vie. Afin de respecter la norme d'éclairage SN EN 13-201, il est prévu de remplacer les sept mâts existants par huit mâts, en modifiant l'emplacements de ces derniers. Les luminaires seront équipés d'armatures de dernière technologie LED évolutifs afin d'assurer un éclairage efficient et en tout temps. Pour respecter le concept du Plan Lumière, les mâts seront abaissés à 6 mètres afin de réduire les nuisances lumineuses au minimum et intégreront un système de télégestion qui permettra d'adapter le flux lumineux en fonction des utilisateur-riche-s routier-ère-s.

Le coût (HT) des travaux pour l'éclairage public est devisé à : CHF 79'000.00

La conduite d'eau sous pression qui se trouve dans ce secteur est constituée d'une ancienne fonte datant de 1980. Elle est vétuste et nécessite une remise à neuf. Par la même occasion, la défense incendie dans le quartier sera renforcée par l'installation d'une borne incendie supplémentaire.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil :	CHF	113'000.00
Fourniture et pose :	CHF	62'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	7'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	20'000.00
Total des travaux HT :	CHF	202'000.00

La conduite de distribution gaz moyenne pression située sous la chaussée du chemin de Crève-Cœur est en acier noir. Celle-ci date de 1980. Il est utile de profiter des travaux dans ce secteur pour procéder à sa remise à niveau afin de se prémunir de fuites par corrosion. Une partie de la canalisation existante sera remplacée par la pose d'un nouveau tuyau. La seconde partie de la conduite sera réfectionnée en procédant à un chemisage intérieur, ceci permettra de limiter l'impact des travaux de génie civil et réduire l'impact sur le trafic routier.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil :	CHF	61'000.00
Fourniture et pose :	CHF	88'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	5'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	17'000.00
Total des travaux HT:	CHF	171'000.00

Route de la Gravette

La route de la Gravette voit passer un trafic important comprenant de nombreux poids-lourds et des bus. Au cours des dernières années, plusieurs chantiers se sont déroulés sur cette route pour absorber le trafic. Seul un tronçon d'environ 125 m, entre le giratoire Terre-Bonne et le chemin de la Biolatte, n'a pas été réfectionné depuis de nombreuses années. Les auscultations menées ont montré que la chaussée a une portance suffisante. Cependant la couche de roulement est en mauvais état et présente de nombreuses fissures, certaines relativement profondes, raison pour laquelle une intervention est nécessaire pour éviter que la couche de base ne soit elle aussi endommagée avec le temps. Il est prévu de remplacer la couche intermédiaire par une nouvelle couche adaptée aux fortes sollicitations. La pose d'une couche de roulement en revêtement phono-absorbant permettra de lutter efficacement contre les nuisances sonores provoquées par le fort trafic. Le grand îlot central (L=95m.) sera démoli à cette occasion pour dégager de l'espace pour améliorer le confort et la sécurité des cyclistes.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil (L= 125 m ; S= 1'200 m2) :	CHF	100'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	6'600.00
Travaux de marquage :	CHF	3'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	10'960.00
Total des travaux HT :	CHF	120'560.00
Total TTC arrondi à :	CHF	130'000.00

Chemin des Plantaz

Le tronçon du chemin des Plantaz en amont de la route d'Oulteret est une zone 30 km/h empruntée par une ligne de bus. La couche de roulement est usée et comporte plusieurs réparations ainsi que des fissures superficielles. Il est prévu de la remplacer par une couche de roulement épaisse adaptée aux sollicitations importantes.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil (L= 320 m ; S= 2300 m2) :	CHF	175'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	11'600.00
Travaux de marquage :	CHF	5'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	19'160.00
Total des travaux HT :	CHF	210'760.00
Total TTC arrondi à :	CHF	227'000.00

Les Services industriels profiteront des travaux de réfection du chemin des Plantaz pour mettre en place une batterie de tubes moyenne et basse tension (MT/BT), permettant ainsi de prévoir un futur remplacement de câble MT papier-plomb et un renforcement du réseau BT sur ce secteur.

Le coût (HT) des travaux pour le réseau BT est devisé à : CHF 121'000.00

Les Services industriels procéderont également au remplacement de l'installation de l'éclairage public, les mâts et armatures installés actuellement arrivant en fin de vie. Il est prévu de remplacer les 13 mâts existants et de remanier leurs espacements. Afin de respecter la norme d'éclairage SN EN 13-201, trois mâts supplémentaires seront ajoutés pour le renforcement de l'éclairage des passages piétons. Les luminaires seront équipés d'armatures de dernière technologie LED évolutifs afin d'assurer un éclairage efficient et en tout temps. Pour respecter le concept du Plan Lumière, les mâts seront abaissés à 6 mètres afin de réduire les nuisances lumineuses au

minimum et intégreront un système de télégestion qui permettra d'adapter le flux lumineux en fonction des utilisateur-riche-s routier-ère-s.

Le coût (HT) des travaux pour l'éclairage public est devisé à : CHF 103'000.00

La conduite d'eau sous pression qui se trouve dans ce secteur est constituée d'une ancienne fonte datant des années 1970. Il s'agit de remplacer le tronçon situé entre le chemin des Plantaz 29 bis et la route d'Oulteret, en posant une nouvelle canalisation en polyéthylène.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil :	CHF	126'000.00
Fourniture et pose :	CHF	69'000.00
Honoraires ingénierie :	CHF	6'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	22'000.00
Total des travaux HT :	CHF	223'000.00

Vy-Creuse

La Vy-Creuse a été rénovée entièrement en 2010. Un trottoir franchissable a été créé côté Lausanne pour faciliter les croisements entre véhicules. Les sollicitations répétées sur les bordures franchissables de ce trottoir au cours des dix dernières années ont provoqué leur déchaussement quasi généralisé qui nécessite donc de les remplacer par un modèle de plus grandes dimensions.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil – bordures (L= 280 m.) :	CHF	105'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	6'900.00
Inspection archéologique :	CHF	10'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	12'190.00
Total des travaux HT :	CHF	134'090.00
Total TTC arrondi à :	CHF	145'000.00

Rue de Rive

La couche de roulement est en mauvais état et présente plusieurs réparations et de nombreuses fissures, certaines relativement profondes. Il est prévu de réaliser une purge totale sur ces zones avec un décaissement des couches inférieures. Elles se verront remplacées afin de s'adapter aux fortes sollicitations du tracé. Il est prévu par la même occasion de poser un revêtement phono-absorbant. Pour le reste de la surface, la couche de roulement sera remplacée à cette occasion par le même revêtement phono-absorbant. Le tout permettra de lutter efficacement contre les nuisances sonores provoquées par le fort trafic.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil (L= 160 m ; S= 1'860 m2) :	CHF	235'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	15'600.00
Inspection archéologique :	CHF	10'000.00
Travaux de marquage :	CHF	5'500.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	26'610.00
Total des travaux HT :	CHF	292'710.00
Total TTC arrondi à :	CHF	316'000.00

Les Services industriels profiteront des travaux de réfection de la rue de Rive pour mettre en place deux batteries de tubes basse tension (BT), permettant ainsi de renforcer le maillage du

réseau BT dans cette zone. Une armoire électrique sera également installée sur le trottoir côté Jura afin de permettre la reprise des introductions des bâtiments et ainsi assainir le réseau des vieux câbles BT papier-plomb sur ce secteur.

Le coût (HT) des travaux pour le réseau BT est devisé à : CHF 93'000.00

Les Services industriels procéderont également au remplacement de l'installation de l'éclairage public sur ce secteur. Il est prévu de remplacer les quatre mâts existants, en retravaillant leur espacement et en poursuivant le concept d'éclairage du projet de la RC1. Afin de respecter la norme d'éclairage SN EN 13-201, un mât supplémentaire sera ajouté pour le renforcement de l'éclairage du passage piéton. Les luminaires seront équipés d'armatures de dernière technologie LED évolutifs afin d'assurer un éclairage efficient en tout temps. Pour respecter le concept du Plan Lumière sur les zones de transit, les mâts seront abaissés à 8 mètres afin de réduire les nuisances lumineuses au minimum et intégreront un système de télégestion qui permettra d'adapter le flux lumineux en fonction des utilisateur-ric-e-s routier-ère-s.

Le coût (HT) des travaux pour l'éclairage public est devisé à : CHF 42'500.00

Route de St-Cergue (sortie de localité, direction Trélex)

Ce tronçon de la route de St-Cergue, d'une longueur d'environ 70 m, n'a pas été réfectionné depuis de nombreuses années. Les auscultations menées ont montré que la chaussée a une portance suffisante. Cependant, la couche de roulement est fortement usée et comporte plusieurs réparations ainsi que des fissures superficielles. Une intervention est nécessaire pour éviter que les couches inférieures soient elles aussi endommagées avec le temps. Ainsi, il est prévu de remplacer la couche de roulement usée par une nouvelle couche adaptée aux fortes sollicitations.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil (L= 70 m ; S= 400 m2) :	CHF	55'000.00
Honoraires d'ingénierie :	CHF	3'400.00
Travaux de marquage :	CHF	1'500.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	5'990.00
Total des travaux HT :	CHF	65'890.00
Total TTC arrondi à :	CHF	71'000.00

Route de Genève – RC1

Le tronçon de la route cantonale N° 1 situé entre le carrefour de Bois-Bougy et l'entrée de localité se compose de dalles en béton armé recouvertes d'un enrobé bitumineux. Les dalles ont une longueur d'environ 8.5m séparées par un joint de dilatation. Avec le temps, la plupart des joints de la couche d'enrobé se sont fortement dégradés. Il est proposé d'assainir l'ensemble des joints altérés. Certains joints longitudinaux seront également assainis.

Le coût total (TTC) est estimé à : CHF 55'000.00

Parking du Martinet

Un tronçon de 50 m sur la rangée contre les voies de chemins de fer n'a pas été rénové depuis de nombreuses années et est fortement dégradé. Il n'est plus praticable lors des jours de pluie, pénalisant une trentaine de places de stationnement. Il est donc prévu de remplacer la couche de roulement sur la voie de circulation et de renforcer les places de stationnement adjacentes par du tout-venant.

Durant la séance, la Municipalité propose un amendement. Cette modification est liée à la non-nécessité de remplacer la « chambre de secours Clayton » dans la temporalité prévu pour la réalisation des travaux du préavis. En effet, la totalité des réseaux et infrastructures souterraines des SI devront être remplacée dans le cadre du préavis relatif au développement du secteur du Martinet.

Amendement :

Modification partielle du point 2b des conclusions du préavis.

Le coût des travaux est donc réduit et se décompose comme suit :

Travaux de génie civil (L= 50 m. S = 170 m2 + 175 m2) :	CHF	20'000.00
Assainissement HAP :	CHF	5'000.00
Travaux remplacement chambre secours Clayton :	CHF	150'000.00
Inspection archéologique :	CHF	10'000.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF 18'500.00	CHF 3'500.00
Total des travaux HT :	CHF 203'500.00	CHF 38'500.00
Total TTC arrondi à :	CHF 220'000.00	CHF 42'000.00

Village des pêcheurs

Depuis le port, un cheminement piéton longe le lac à travers le Village des pêcheurs pour accéder à la plage des Trois-Jetées. Véritable havre de paix et de nature à quelques pas du centre-ville, le sentier longe plusieurs habitations de pêcheurs où les promeneur-euse-s peuvent s'arrêter et acheter du poisson fraîchement pêché du matin. Ce cheminement est par ailleurs régulièrement emprunté par des parents avec des poussettes ou de jeunes enfants, des personnes âgées, des joggeur-euse-s, etc. Dans ce cadre, le Service des infrastructures a été sollicité pour assainir ce chemin, aujourd'hui en mauvais état. En effet, plusieurs peupliers d'Italie ont été plantés il y a plus de 50 ans et leurs racines soulèvent le bitume, entravant une bonne accessibilité pour les piéton-ne-s et les personnes à mobilité réduite (PMR). De nombreuses chutes ont par ailleurs été dénombrées par les propriétaires de la cabane de pêcheurs, le bitume se soulevant par endroit de plus de 10 cm. Dès lors, il est nécessaire d'assainir ce cheminement afin de garantir une bonne accessibilité des piéton-ne-s et des PMR tout en assurant la sécurité de l'ensemble des utilisateur-ric-e-s.

Afin de respecter la présence de l'arbre, une coordination avec le Service de l'environnement a été réalisée et la pose d'un revêtement de type béton caverneux s'avère être pertinente pour lisser le cheminement, assurer un bon écoulement des eaux de pluie en préservant et en respectant les racines, tout en assurant une bonne accessibilité à toutes et pour tous. L'assainissement du chemin vient également en écho à la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegestchweiler intitulé « Nyon partout et pour tous » et s'inscrit comme mesure légère et rapide à mettre en place pour faciliter la bonne progression de l'ensemble des usager-ère-s du site. Après concertation avec les pêcheurs, cette solution leur convient et leur permettrait également d'accéder à leur cabane en toute quiétude tout en proposant un revêtement plus vertueux, plus respirant, permettant d'atténuer les effets des îlots de chaleur.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Travaux de génie civil (L= 50 m. S = 170 m2 + 175 m2) :	CHF	8'200.00
Divers et imprévus (10%) :	CHF	820.00
Total des travaux HT :	CHF	9'020.00
Total TTC arrondi à :	CHF	10'000.00

Réseau d'assainissement

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) planifie non seulement la réalisation, mais aussi l'exploitation, l'entretien et le financement du système d'évacuation des eaux de la commune, maintien de la valeur de renouvellement inclus. Les normes en vigueur prévoient annuellement des inspections caméra et curage des collecteurs inscrites au budget. Ces inspections permettent de prioriser les travaux à effectuer. Les contrôles télévisés réalisés en 2020, 2021 et 2022 ont mis en évidence d'importants défauts d'étanchéité et de graves fissures sur plusieurs collecteurs. Les travaux consistent en des réparations (petits travaux de génie civil) accompagnées de chemisage de collecteurs et création de nouvelles chambres sur les tronçons mentionnés ci-dessous :

Chemin du Léman : collecteur d'eaux claires sur 35 m	CHF	11'500.00
Chemin de la Redoute : collecteur d'eaux usées sur 80 m	CHF	28'525.00
Route de Divonne : collecteur d'eaux claires sur 89 m	CHF	19'000.00
Avenue Alfred-Cortot : collecteur d'eaux usées sur 11 m	CHF	5'500.00
Chemin des Pâquerettes : collecteur d'eaux claires sur 141 m	CHF	36'487.00
Chemin des Plantaz : collecteur d'eaux claires sur 160 m	CHF	39'752.00
Route de Genève : collecteur d'eaux claires sur 42 m	CHF	25'000.00
Route de l'Etraz : collecteur d'eaux claires sur 55 m	CHF	31'425.00
Divers et imprévus :	CHF	20'000.00
Total HT arrondi à :	CHF	217'500.00

Subventions

Les dépenses de construction, de correction et d'entretien des routes cantonales en traversée de localité peuvent être subventionnées à concurrence de 50% au maximum. D'autre part, la Confédération participe aux mesures prises par les communes pour lutter contre le bruit routier à hauteur d'environ 16% du coût des travaux.

À ce stade, la subvention est estimée à CHF 115'000.00

Les travaux effectués sur les infrastructures d'eau potable et défense incendie sont subventionnés par l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA).

À ce stade un montant total est estimé provisoirement à CHF 42'000.00.

Questions générales de la commission

Question relative à la TVA : pourquoi les montants mentionnés pour les investissements des SI et du SDI sont inscrits hors taxes alors qu'ils peuvent récupérer la TVA ?

La raison est justement liée au fait que les SI et le SDI récupèrent la TVA. Dès lors, la demande de crédit faite au Conseil communal correspond à l'investissement net, hors taxe, celle-ci étant récupérée.

Question relative à la requalification du réseau routier : Quelle incidence peut avoir une requalification du réseau routier sur la planification d'entretien constructif ?

Il n'y a pas de requalification du réseau routier. Le préavis ne concerne que des travaux d'entretien constructif. Il n'y a aucune incidence de l'un sur l'autre.

Question relative aux conduites pour la téléphonie : Quand est-il des conduites comme Swisscom et s'il y a une coordination lors de travaux de génie civil ?

Ces conduites ne sont pas de la propriété communale mais privées et en générale ne nécessite pas de travaux sur la chaussée pour être exploités. Néanmoins une coordination avec les différents intervenants est possible en cas d'intérêt de ces derniers.

Question relative aux montants « Inspection archéologique » : A quoi correspondent les montants intitulés « Inspection archéologique » ?

Tous travaux entrepris plus bas que le coffre, c'est-à-dire entre le terrain naturel et le sol soit environ 40 à 50 cm nécessite l'intervention de l'archéologue cantonal.

Questions relatives à la Vy-Creuse : Cette réfection est-elle normale si peu de temps après les derniers travaux de réfections (environs 10 ans) et le sens de circulation est-il approprié ?

Aujourd'hui il est nécessaire d'agir pour corriger la bordure franchissable qui s'est effectivement détériorée rapidement causé par un défaut de conception.

Le schéma de circulation fait l'objet d'une réflexion et est en cours de révision.

Question concernant les dégradations causées par des privés : Une indemnisation est-elle demandée lors de dégâts de la voie publique causés par des sorties de chantiers ?

Il n'y a pas d'indemnité ou compensation financière, mais il est demandé une remise en état complète.

Question concernant les mâts d'éclairage : De quelle manière est choisie la hauteur des lampadaires pour l'éclairage publique ?

Les mâts sont à 6m de hauteur sur les routes secondaires et à 8m pour les routes principales.

Question concernant la priorisation à 10 ans : De quelle manière se fait la priorisation des travaux et quelle est la planification sur les dix prochaines années ?

Le Plan de situation du relevé d'état visuel des chaussées (2020) en annexe est à considérer comme une feuille de route adaptative sur 10 ans. En effet, sa production se base sur un relevé de la surface des chaussées de l'ensemble des routes à Nyon. Cette manière de procéder est une première approche, « grossière », de l'état général du réseau et permet d'établir une planification de réfection des voiries.

Sur cette base de priorisation et comme explicité en séance de commission, des campagnes de prélèvements (Carottages) de la superstructure des chaussées sont réalisées et analysées en laboratoire. Cette deuxième étape nous permet de confirmer les tronçons à entretenir ou de les retarder. En effet, les essais en laboratoires nous indiquent la durée de vie résiduelle des chaussées de manière plus précise et nous permet de recalculer son entretien dans la planification générale

Pour finir, cette planification est croisée avec l'ensemble des projets de réaménagement prévu dans le plan des investissements afin de déterminer s'il est bien opportun d'entretenir une chaussée que sera réaménagée quelques années plus tard.

Coupe type d'une chaussée : Il est demandé de fournir le schéma d'une coupe type de la chaussée.

Voir le document « Coupe type d'une chaussée » en annexe

Diverses informations fournies lors d'une discussion ouverte

Un préavis pour le plan lumière est à venir.

La pose des coffres permet une amélioration pour l'introduction électrique dans les bâtiments.

Amélioration de la sécurité des conduites de gaz par l'anticipation de la décharge des conduites par la pose de conduites supplémentaires ou augmentation du diamètre lors de remplacement. Les conduites en fonte sont également remplacées par des tuyaux en polyéthylène moins cher et qui restent mieux aux tassements de terrain.

Discussions et points relevés par la commission

La commission souhaiterait qu'à l'avenir, lors du choix du revêtement, il soit tenu compte de la couleur et type de revêtement afin de limiter autant que possible les effets de la chaleur et réflexion de celle-ci comme une couleur claire plutôt que noir.

La commission s'interroge sur la voie et sens de circulation à la Vy-Creuse, et plus largement également sur la Poterie. Il est reporté que la situation actuelle n'est pas satisfaisante à plusieurs égards, comme l'étroitesse de la voie et difficulté de croisement, l'utilisation prochaine de cette voie par le bus (préavis 2022/86), circulation dangereuse pour les vélos et piétons. Elle appelle de tous ses vœux que la réflexion menée par la Municipalité à ce sujet trouvera des idées innovantes permettant l'usage de ces tronçons sûr et confortable.

La commission accorde une grande importance sur le calendrier des futurs travaux d'entretien constructif et la manière dont ceci est priorisé. Elle a souhaité comprendre de façon précise les critères d'évaluation qui ont permis de définir une feuille de route adaptative. Elle remercie la Municipalité qui lui a fourni toutes les informations utiles à cette compréhension (voir documents en annexe).

Conclusions

L'entretien régulier des infrastructures de mobilité mais également du réseau routier permet de prolonger la durée de vie des équipements et également de répartir les investissements en évitant la reconstruction complète d'une infrastructure trop détériorée suite à un défaut d'entretien.

L'assainissement de conduite d'eau permet à la fois d'éviter des déperditions d'eaux claires et de canaliser les eaux usées afin de ne pas créer des pollutions souterraines.

C'est une commission unanime qui vous recommande d'accepter ce préavis avec l'incorporation de l'amendement municipale tel qu'il lui a été présenté en séance.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 2023/105 concernant la demande de crédit pour l'entretien constructif 2023-2024,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux d'entretien constructifs 2023-2024 relatifs au réseau routier, aux infrastructures des Services industriels, et aux réseaux de mobilité et d'assainissement ;
2. d'accorder à la Municipalité les crédits nécessaires relatifs à l'entretien constructif des réseaux routier et de mobilité ainsi que d'assainissement qui seront comptabilisés de la manière suivante :
 - a. CHF 1'319'000.— TTC pour l'entretien constructif du réseau routier, à porter en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 30 ans,
 - b. CHF 52'000.— TTC pour l'entretien constructif du réseau de mobilité, à porter au compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 30 ans,
 - c. CHF 217'500.— HT pour l'entretien constructif des réseaux d'assainissement eaux claires et eaux usées, à porter en augmentation du compte N° 9143.12 – Station d'épuration et collecteur d'égouts, dépense amortissable en 30 ans ;
3. d'accorder à la Municipalité les crédits nécessaires relatifs aux travaux d'infrastructure des Services industriels pour un montant total de CHF 1'730'500.— HT qui seront comptabilisés de la manière suivante :
 - a. CHF 455'000.— HT pour les travaux d'infrastructures du service de l'électricité des Services industriels, à porter au compte N° 9144.30 – *Dépenses du service de l'électricité*, dépense amortissable en 30 ans,
 - b. CHF 323'500.— HT pour les travaux d'éclairage public des Services industriels, à porter au compte N° 9144.33 – *Dépenses du service de l'éclairage public*, dépense amortissable en 20 ans,
 - c. CHF 425'000.— HT pour les travaux d'infrastructures du service des eaux des Services industriels, à porter au compte N° 9144.01 – *Dépenses du service des eaux*, entièrement compensé par un prélèvement au fonds de renouvellement du service de l'eau, compte N° 9280.27 doté d'un montant de CHF 11'804'649.17 au moment de la rédaction du

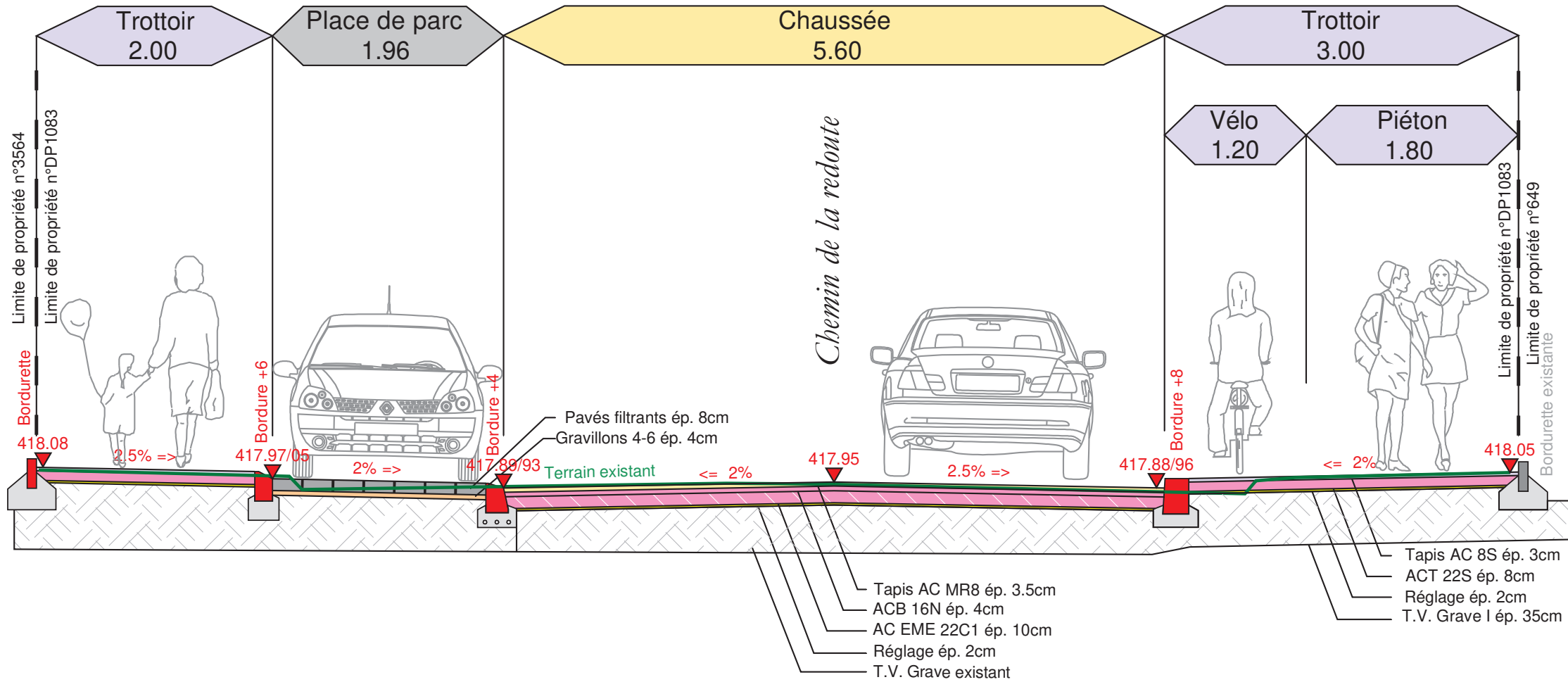
- présent préavis et après déduction des subventions de l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA) pour un montant total estimé provisoirement à CHF 42'000.—,
- d. CHF 527'000.— HT pour les travaux d'infrastructures du service du gaz des Services industriels, à porter au compte N° 9144.60 – *Dépenses du service du gaz*, dépenses amortissables en 30 ans,
4. que les subventions relatives aux travaux routiers de la Confédération et du canton de Vaud, estimées à CHF 115'000.—, viendront en déduction du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*.

La Commission

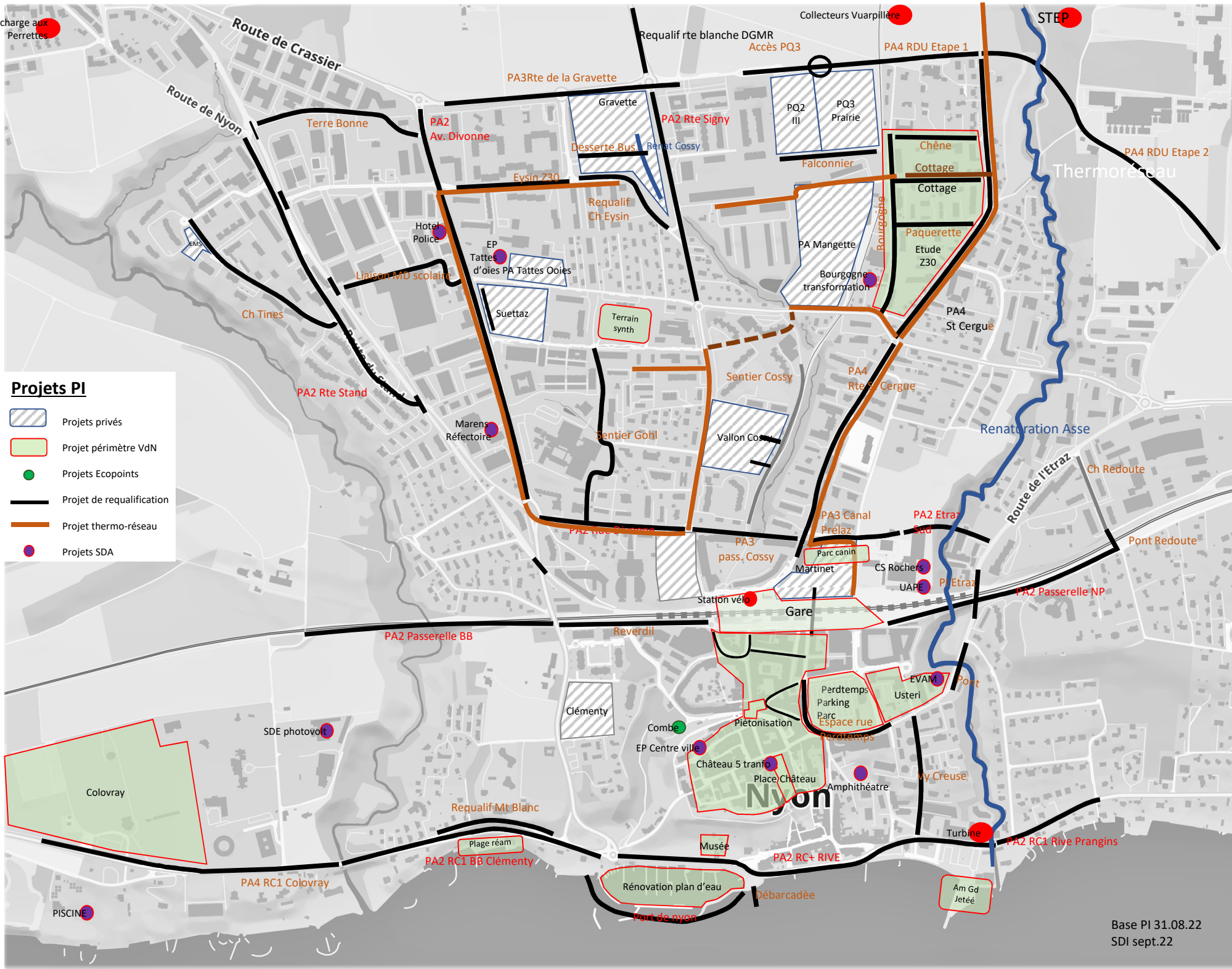
Diserens Marius
Gauthier-Jaques Yves
Hegetschweiler Aurélie
Mausner Leger Valérie
Nicole Willy
Rast Frédéric
Sauerlaender Michael
Ueltschi Bernard (Président, rapporteur)
Vuadens Sacha
Vuille Jean-Pierre

Annexes :Présentation réalisée par le service des infrastructures (*en ligne sur nyon.ch*)
Coupe type d'une chaussée (Chemin de la Redoute)
Planification territoriale - Etat 31 août 2022
Planning PA2
Priorisation des tronçons
Réfection - 10 ans carte

Coupe D - D'

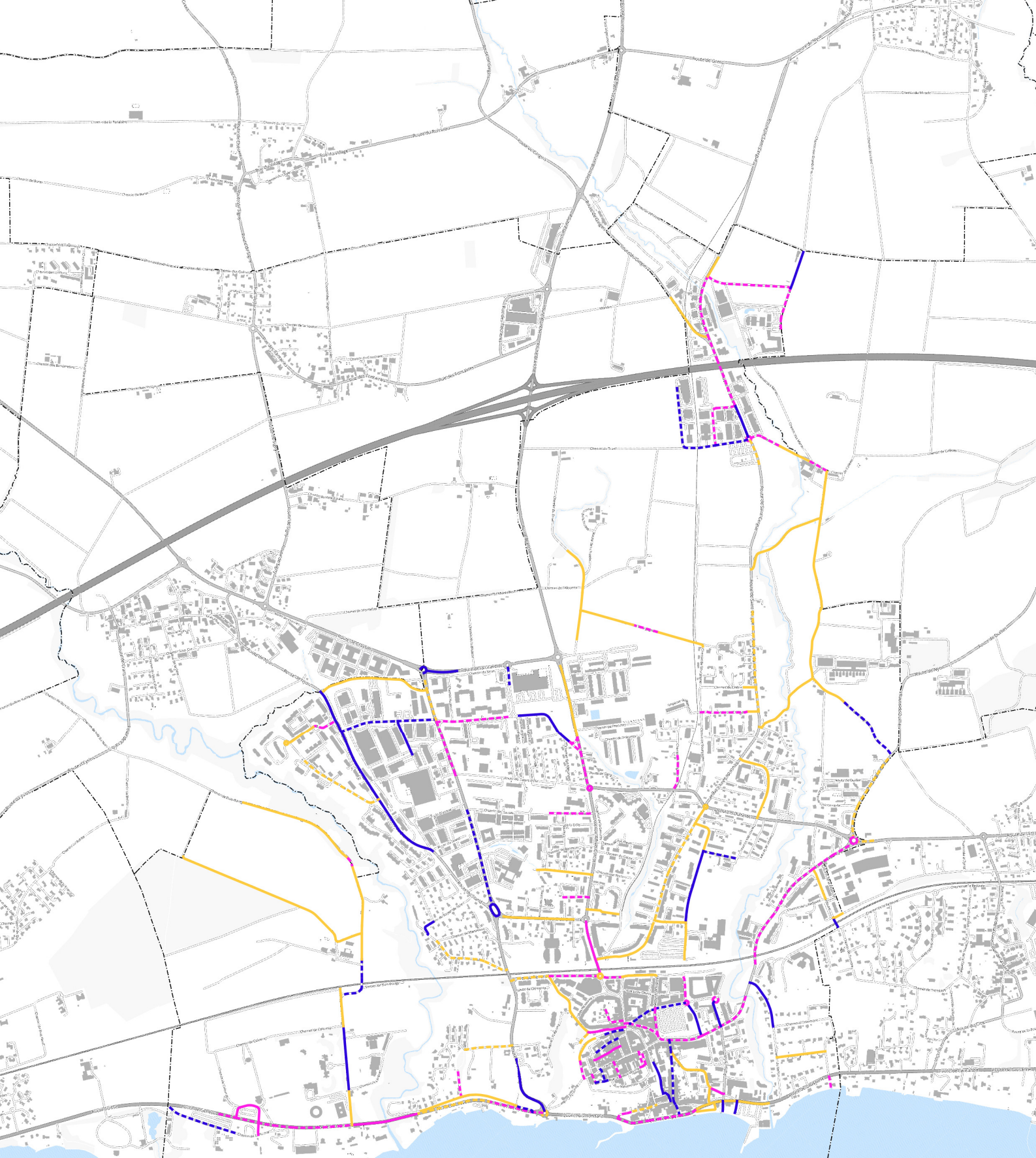


Décharge aux Perrettes



Projets PI

- Projets privés
- Projet périmètre VdN
- Projets Ecopoints
- Projet de requalification
- Projet thermo-réseau
- Projets SDA



Légende	
— 1 à 5 ans	Enduit superficiel
— 1 à 5 ans	Couche de roulement avec fraisage
— 1 à 5 ans	Reconstruction superstructure
— 6 à 10 ans	Enduit superficiel
— 6 à 10 ans	Couche de roulement avec fraisage
— 6 à 10 ans	Reconstruction superstructure

Ville de Nyon
Chantiers optimaux selon
relevé d'état 2020
Analyse PMS Niuxs

- Chantiers optimaux : Mesure
- ES année 1 à 5
 - CR année 1 à 5
 - RS année 1 à 5
 - RT
 - ES année 6 à 10
 - CR année 6 à 10
 - RS année 6 à 10

Fond ASIT VD. Echelle : 1:15'000
Date : 09.02.2021 Auteur : Nibuxs (MD)

